

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BAYONNE - 6401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 08/08/2024 - 9291 - 2014 B 00633 - 803 124 825 - 2 roues loisirs scooter loisirs

1 - BILAN SIMPLIFIE

05 MAR. 2024

N° 2033-A

2023

Désignation de l'entreprise : SAS 2 ROUES LOISIRS SCOOTER LOISIR				Néant	
Adresse de l'entreprise : 51 AV JOSEPH ABEBERRY 64500 CIBOURE					
Numéro SIRET* : 80312482500016					
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12				Durée de l'exercice précédent* : 12	
				Ex. N-1 clos le : 31/05/2022	
				Exercice N, clos le : 31/05/2023	
ACTIF		Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010 36 000	012	36 000	36 000
M	Incorporelles - Autres*	014 156	016 156		
M	Immobilisations corporelles*	028 210 424	030 89 852	120 573	100 184
	Immobilisations financières* (1)	040 2 449	042	2 449	2 449
Total I (5)		044 249 029	048 90 008	159 022	138 633
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050	052		
I	- Marchandises*	060 86 450	062	86 450	66 280
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064	066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	070		
U	(2) - Autres* (3)	072 1 209	074	1 209	5 430
L	Valeurs mobilières de placement	080	082		
A	Disponibilités	084 585	086	585	3 839
N	Charges constatées d'avance*	092 2 268	094	2 268	4 160
Total II		096 90 512	098	90 512	79 708
Total général (I + II)		110 339 541	112 90 008	249 534	218 341

PASSIF		Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K	Capital social ou individuel*	120 20 600	20 600
	Ecart de réévaluation	124	
P	Réserve légale	126 2 060	2 060
R	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132	
P	Report à nouveau	134 66 789	58 026
R	Résultat de l'exercice	136 -3 261	8 763
E	Subventions d'investissement	137	
S	Provisions réglementées	140	
Total I		142 86 188	89 449
Provisions pour risques et charges		Total II 154	
D	Emprunts et dettes assimilées (4)	156 85 934	84 771
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166 65 762	40 895
T	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 7 528)	172 11 650	3 226
E	Produits constatés d'avance	174	
Total III		176 163 345	128 892
Total général (I + II + III)		180 249 534	218 341
R	(1) Dont immobilisations financières	193	(4) Dont dettes à plus d'un an 195 41 926
E	à moins d'un an		
N	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût revient des immos acquises 182 88 183
V			ou créées au cours de l'exercice*
I	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.* 184 35 667

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

		Néant				
Désignation de l'entreprise :		SAS 2 ROUES LOISIRS SCOOTER LOISIR		Exercice N, clos le (1)		
A - RESULTAT COMPTABLE		31/05/2023		Ex. N-1, clos le (2)		
		31/05/2022				
P	Ventes de marchandises* dont export	209		210	59 888	79 567
R	Production vendue biens et livraisons	215		214		
O	Production vendue services* intracommunau.	217		218	129 591	116 365
D	Production stockée* (variat° stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222		
	Production immobilisée*			224		
E	Subventions d'exploitation reçues			226		9 726
X	Autres produits			230	9 981	2 776
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	199 460	208 433
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	42 871	43 709
H	Variation de stock (marchandises)*			236	-20 170	-3 700
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238		
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240		
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	109 229	93 899
E	- mobilier					
	- immobilier					
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	1 009	244	3 119	3 432
	Rémunérations du personnel*			250	22 279	22 895
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	4 910	4 702
X	Dotations aux amortissements*			254	36 073	26 804
P	Dotations aux provisions			256		
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)	259		262	5	268
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	198 317	192 010
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	1 144	16 423
	Produits financiers (III)			280		2
D	Produits exceptionnels (IV)			290	35 667	3 500
I	Charges financières (V)			294	7 502	4 698
V	Charges exceptionnelles (VI)			300	32 569	6 464
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies	347				
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D	348				
S	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306		
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	-3 261	8 763
	B - RESULTAT FISCAL			312		3 261
	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2				314	
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318		
I	Provisions non déductibles*			322		
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324		
T	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248		848	
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251		
G	Part de loyers dispensé de réintégration	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelle (44 sexies)	986		987		342
	Zone franche urbaine (44 octies a)				127	
	Zone revitalisation rurales (44 quinquies)	138		981		
	Bassins d'emploi à redynamiser					
	Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981		989		
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				982	
	Bassins Urbains à dynamiser - BUD					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		344		
	Investissements outre-mer				983	
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)					
	Dont créance due au report en arrière du déficit*	346				350
	Dont déduct. exception. (art 39 decies)	645		643		
	Dont déduct. exception. (art 39 decies A)				645	
	Dont déduct. exception. (art 39 decies C)	647		648		
	Dont déduct. exception. (art 39 decies D)				641	
	Dont déduct. exception. (art 39 decies E)					
	Dont déduct. exception. (art 39 decies F)	980		949		
	Dont déduct. exception. (art 39 decies G)					
	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS		Bénéf. col.1, Déficit col.2	352		2 413
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356		
E	Déficits antérieurs reportables* :		dont imputés/résultat :		360	
	RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS		Bénéf. col.1, Déficit col.2	370		2 413

Désignation de l'entreprise : SAS 2 ROUES LOISIRS SCOOTER LOISIR						Néant :		*			
I IMMOBILISATIONS											
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.	
Fonds commercial		400 36 000		402		404		406 36 000			
Autres immob incorp.		410 156		412		414		416 156			
I Terrains		420		422		424		426			
M Constructions		430		432		434		436			
M Inst. tech. mat. out		440 177 149		442 88 183		444 57 436		446 207 896			
C Inst. gén. agenc.		450 1 695		452		454		456 1 695			
O Mat. de transport		460		462		464		466			
R Autres immos corp.		470 834		472		474		476 834			
Immob. financières		480 2 449		482		484		486 2 449			
TOTAL		490 218 282		492 88 183		494 57 436		496 249 029			
II AMORTISSEMENTS											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élts. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice		
Fonds commercial			496		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles			500 156		502		504		506 156		
I Terrains			510		512		514		516		
M Constructions			520		522		524		526		
M Installations techn., mat. & out. ind.			530 78 346		532 35 647		534 25 715		536 88 278		
C Inst. générales, agencés divers			540 504		542 339		544		546 843		
O Matériel de transport			550		552		554		556		
R Autres immobilisations corporelles			560 644		562 87		564		566 731		
TOTAL			570 79 650		572 36 073		574 25 715		576 90 008		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	VESPA PRIMAVERA 50CC	VESPA PRIMAVERA 50CC	VESPA PRIMAVERA 50CC	VESPA PRIMAVERA 50CC	VESPA PRIMAVERA 50CC	PIAGGIO LIBERTY 125C E	PIAGGIO LIBERTY 125C E	PIAGGIO ZIP FF-265-PV	VESPA PRIMAVERA 50CC	VESPA PRIMAVERA 50CC	VESPA PRIMAVERA 50CC
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Court terme *	Plus ou moins-values Long terme					
	1	2	3	4	5	19 %	15% ou 12,8%	0 %			
1	2 042	2 042		833	833						
2	2 042	2 042		833	833						
3	2 042	2 042		833	833						
4	2 042	2 042		667	667						
5	1 642	1 642		833	833						
6	1 642	1 642		417	417						
7	1 042	1 042		833	833						
8	2 046	1 304	742	1 417	674						
9	2 046	1 281	765	667	-98						
10	2 046	1 281	765	667	-98						
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
	57 436	25 715	31 721	35 667	3 945						
	Plus-values taxables à 19%	579	Régularisations *	590	TOTAL	596	3 945				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N

TABLEAU SUPPLEMENTAIRE

Désignation de l'entreprise : SAS 2 ROUES LOISIRS SCOOTER LOISIR								
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES							
Nat. des immob. cédées virées de poste à poste, mises hors serv. ou réintégrées dans le patrimoine privé	Valeur d'actif	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					Court terme	Long terme		
						19%	15% ou 12,8%	0 %
Report tab. précédent								
PIAGGIO MEDLEY 125	2 296	1 496	800	1 667	867			
VESPA PRIMAVERA 1	2 862	1 811	1 051	2 667	1 616			
PIAGGIO ZIP 50CC FQ	1 250	678	572	667	95			
VESPA PRIMAVERA G	4 583	2 154	2 429	1 667	-762			
PEUGEOT TWEET 12	2 083	558	1 525	1 667	141			
PEUGEOT KISBEE 50	1 488	109	1 378	833	-545			
PEUGEOT KISBEE 50	1 488	138	1 350	833	-516			
PEUGEOT KISBEE 50	1 488	226	1 261	1 250	-11			
PEUGEOT KISBEE 50	1 488	135	1 353	1 333	-19			
PEUGEOT KISBEE 50	1 488	145	1 343	1 333	-10			
PEUGEOT KISBEE 50	1 488	158	1 330	1 167	-163			
PEUGEOT KISBEE 50	1 488	132	1 355	1 375	20			
PEUGEOT KISBEE 50	1 488	147	1 340	833	-507			
PEUGEOT KISBEE 50	1 488	174	1 313	1 375	62			
PEUGEOT KISBEE 50	1 488	288	1 199	1 250	51			
PEUGEOT KISBEE 50	1 488	79	1 409	1 375	-34			
PEUGEOT KISBEE 50	1 488	126	1 362	1 375	13			
PEUGEOT KISBEE 50	1 488	154	1 334	1 333	-0			
PEUGEOT KISBEE 50	1 488	161	1 326	583	-743			
PEUGEOT KISBEE 50	1 488	164	1 324	1 333	9			
PEUGEOT KISBEE 50	1 488	120	1 368		-1 368			
PEUGEOT TWEET 12	1 933	205	1 728	1 750	22			
TOTAL TABLEAU	38 807	9 358	29 450	27 667	-1 783			
TOTAL TAB. SUPPL. OU A REPORTER	38 807	9 358	29 450	27 667	-1 783			

Désignation de l'entreprise : SAS 2 ROUES LOISIRS SCOOTER LOISIR		Néant :		*	
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provis. réglemt.	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et cptes rattac.	650	652	654	656
	Autres prov. pour dépréc.	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
	Dotations		Reprises		(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Fonds commercial	681		683		1	Indemn. congés payés, charges...		
Autres Immos. incorp.	700		705		2			
Terrains	710		715		3			
Constructions	720		725		4			
Inst. Techn. Mat & Out	730		735		5			
Inst. Gén. Agenc. Div	740		745		6			
Matériel de transport	750		755		7			
Autre immos. corpor.	760		765					
TOTAL	770		775		Total à reporter lig. 322 N°2033-B			780

II DÉFICITS REPORTABLES	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982 2 408
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984 2 408
Déficits de l'exercice	860 2 413
TOTAL des déficits restant à reporter	870 4 821

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Montant de la TVA collectée	374	45 623
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325			
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	22 599
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé	388	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			397	

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E

2023

Désignation de l'entreprise : SAS 2 ROUES LOISIRS SCOOTER LOISIR		Néant : <input type="checkbox"/> **
Exercice ouvert le : 01/06/2022	et clos le : 31/05/2023	Durée en nombre de mois : 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	3,00
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	189 479
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	35 667
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	9 977
Total 1	106	235 123
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0
Subv. d'exploitation reçues	113	0
Variation positive des stocks	111	20 170
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0
Total 2	106	20 170
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Achats	121	52 682
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	61 014
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	-0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150	31 721
Total 3	152	145 416
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137
		109 876
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	109 876
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	20	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22	
Effectifs au sens de la CVAE	23	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.		

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065

2023

Exercice ouvert le : 01/06/2022
et clos le : 31/05/2023

Régime "simplifié d'imposition" Si option pour le régime optionnel de

Déclaration de résultat d'ensemble du groupe ou "réel normal" taxation au tonnage

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social	
SAS 2 ROUES LOISIRS SCOOTER LOISIR 51 AV JOSEPH ABEBERRY 64500 CIBOURE			
N° Siret	80312482500016		
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du cg)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

Dénomination : N° Siret :

Adresse :

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) : LOCATIONS DE SCOOTERS

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION

(CF. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 15 %		DEFICIT	2 413
	Bénéfice imposable au taux normal (25% ,26,5%, 27,5%)		(Report de la ligne XO DU 2058A ou 372 du 2033B)	
	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			
2 Plus-values	PVLT imposables au taux de 15%			
	PVLT imposables	Autres plus-values imposables	Plus-values à LT imposables	PV exonérées
	à 19 %	à 19 %	à 0%	(art. 238 quindecies)
3 Abatements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas) .	Ent. nouv. art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entre. innovantes <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Terri. entr. <input type="checkbox"/>	PME innovantes <input type="checkbox"/>
	Ent. nouv. art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
	Sociétés d'invest. immo. cotées <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>	BUD,art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas)			Plus values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur :	productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			

D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outer-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coil.	Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS

1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1), cochez la case :

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration N°2258-SD, indiquer ci-dessous le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigné : N° d'identification fiscale :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration 2258-SD par la société tête de groupe (article 223 quinquies C-I-2), cochez :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : N° d'identification fiscale :

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé WNSIS

Examen de conformité fiscale

Nom, adresse du prestataire :

N° SIREN du prestataire:

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- du comptable * : FIDUCIAL EXPERTISE
Téléphone : 05 59 51 30 45
ZA LIZARDIA
64610 SAINT PEE SUR NIVELLE

- du conseil * :

- du C.G.A. ou du viseur conventionné:

N° agrément : CGA/AGA

Visa : Viseur conventionné

A CIBOURE le 13/09/2023

Nom du déclarant : M DEBRINCAT
Qualité du déclarant : PRESIDENT

IMPOTS SUR LES SOCIETES
Annexe à la déclaration N° 2065

N° 2065 bis 2023

Désignation de l'entreprise :		SAS 2 ROUES LOISIRS SCOOTER LOISIR					
et date de clôture de l'exercice:		31/05/2023					
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales	- Payées par la société elle-même.	(a)				
	payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)	- Payées par étab. chargé du serv des titres	(b)				
2	Mt des distribut° correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées						
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a),		(e)				
	(b), (c) ou (d) ci dessus. (3)		(f)				
	(A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))		(g)				
			(h)				
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						
7	Montant des revenus répartis (5)		Total (a) à (h)				
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts appartenant à chq. associé	année du versement	Traitements, émoluments, indemnités.	Frais de représentation, de mission et de déplac.		Frais professionnels autres que (5) et (6).	
- SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	(2)	(3)	(4)	Ind. forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Ind. forfaitaires (7)	Remboursements (8)
MR DEBRINCAT PRESIDENT 5 ALLEE DE LA CROIX BLANCHE 64500 CIBOURE	15100						
MR DEBRINCAT PRESIDENT 5 ALLEE DE LA CROIX BLANCHE 64500 CIBOURE	15100						
K DIVERS							
Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)							
Adresses des autres établissements							
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS							
Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)						22 279	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES				à 0%	à 15%	à 19%	
MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice							
MVLТ réalisée au cours de l'exercice							
MVLТ restant à reporter							
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/05/2023

Madame, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/05/2023 , ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Présentation des états financiers :

Je vous précise que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

Activité de la société au cours de l'exercice :

Pour cette année d'activité nous avons diminuer le Chiffre d'Affaires locations et ventes.
Nous achetons désormais les scooters au magasin Peugeot Morisson à Bayonne et les revendons dès le mois de septembre.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Pour l'année prochaine il faudra sensiblement augmenter le nombre de scooters et réussir à développer les engins électriques vélos et scooters,

Événements importants survenus depuis le clôture de l'exercice

Cette année résultat négatif

Activités de recherche et développement :

Nous allons nous efforcer de proposer pratiquement toute la gamme Peugeot en location.
Développement aussi de la gamme de vélos et scooters électriques.

Prise de participations :

Je vous signale que nous avons pris, au cours de l'exercice, une participation de zéro euro dans le capital de la société.

JPD

Proposition d'affectation du résultat :

ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes les charges et de tous impôts et amortissements, les comptes de l'exercice écoulé font ressortir une perte de 3261euros. Je vous propose d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Réserve légale : euros
- Affectation au compte report à nouveau : 3261euros

Dividendes antérieurement distribués :

Selon les dispositions de l'article 243 bis du CGI. Je vous rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal selon l'article 39(4°) du même code.

Conclusion

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Président pour l'exercice écoulé.

Le Président,

Jean-Paul
Debrincat



JPD

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS

SAS 2 ROUES LOISIRS SCOOTER LOISIRS

SAS au capital de 20 600 € (vingt mille six cents euros)

dont le siège social se situe : 51 Avenue Joseph Abeberry 64500
Ciboure

inscrite au RCS de Bayonne sous le numéro 803 124 825 - 2014 B
633

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 03/02/2024 à
St Jean de Luz.

L'assemblée est présidée par Jean-Paul DEBRINCAT, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de la société. L'assemblée donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Associés présents

Sont présents ou représentés, et ont signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal :

- JEAN-PAUL DEBRINCAT, détenant 11 000 part(s) sociale(s)
- SOUAD DEBRINCAT, détenant 2 000 part(s) sociale(s)
- JEAN MANUEL OILLATAGUERRE, détenant 1 000 part(s) sociale(s)
- PHILIPPE THOA, détenant 2 500 part(s) sociale(s)

Cet ensemble représentant la proportion requise par les statuts de la société, l'assemblée est ainsi habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires.

Documents soumis à l'assemblée

Les documents et rapports suivants ont été soumis à l'assemblée lors de la convocation, et sont mis à sa disposition pour l'assemblée générale :

Le rapport de gestion, compte de résultat, Affectation du résultat.

Ces pièces ont bien été communiquées dans les délais légaux avant la date de la présente réunion.

J.P.D.

Lecture du rapport spécial du Président

Lecture est donnée du rapport du Président, et le cas échéant du rapport du Commissaire aux comptes.

L'assemblée prend acte de ce rapport et en approuve les termes.

Débat et questions posées par les associés

La discussion est ouverte avec les réponses aux questions écrites posées par les associés.

Augmentation du nombre de scooters ?, se développer vers l'électrique ? Face à ces questions, les réponses suivantes ont été apportées :

Achat de scooter Peugeot, augmenter le parc de vélos électriques et envisager pour le futur une place plus importante pour l'électrique (vélos et scooters marque Segway)

Ordre du jour

Plus personne ne demandant plus la parole, sont mises aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- l'approbation des comptes
- l'affectation du résultat de l'exercice
- rémunération du Président

Résolution 1 - Approbation des comptes de l'exercice clos

L'Assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve les comptes annuels de la société tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution 2 - Affectation des résultats

L'assemblée générale prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître une perte de 3261€ (trois mille deux cent soixante un euros). Il est décidé d'affecter le montant de ce bénéfice comme suit :

La perte de l'exercice qui se monte à 3261euros, est affecté de la manière suivante :

-Report au compte : report à nouveau 3261euros

Il est précisé qu'au cours des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

Résolution 3 - Rémunération du Président

JPD
1

L'Assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, prend acte que le Président a perçu une rémunération de 12 700 € (douze mille sept cents euros) et l'approuve purement et simplement.

Les présents Commissaires aux comptes sont désignés conformément aux Statuts, et en fonction de la durée donnée dans les Statuts.

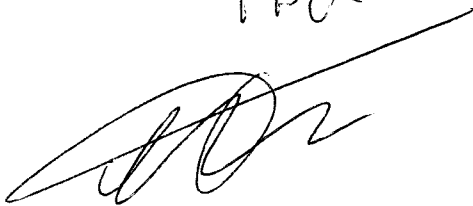
L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, il est décidé de lever la séance.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à St Jean de Luz, le 03/02/2024 en 4 exemplaires.

SIGNATURES :

Debrincat Jean-Paul
PDC



Debrincat Saoud

